



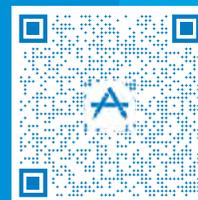
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

2022-2023

PASS
Région

MANUELS SCOLAIRES, CULTURE, SPORT, ETC.

GUIDE DES AVANTAGES



**TÉLÉCHARGE
L'APPLI DU PASS'**

Disponible sur
Apple Store
et Google Play



JE SUIS

LYCÉEN
EN FORMATION DE NIVEAU
POST-BAC²
(hors apprentis)

ET
**MON ÉTABLISSEMENT
EST UN LYCÉE GÉNÉRAL/
TECHNOLOGIQUE/
PROFESSIONNEL**
public ou privé sous contrat
ou une MFR.

page 7

**En enseignement général
ou technologique**

**En première ou terminale
STMG** page 3

**En année d'entrée en
formation des BACS
technologiques
STHR ou STAV** page 4

**En seconde, première,
terminale générales ou
technologiques**
(autres que les sections citées
précédemment) page 5

**En enseignement
professionnel
(hors apprentis)** page 6

APPRENTI*
EN FORMATION DE NIVEAU
CAP, BAC PRO OU POST-BAC
(y compris formations agricoles),
CPJEPS, BPJEPS

ET
**MON ÉTABLISSEMENT EST
UN CFA, UNE MFR OU UN
LYCÉE PROFESSIONNEL.**

*moins de 26 ans page 8

**AUTRES
PUBLICS**
(jeunes de 16 à 25 ans)

INSCRIT :

Dans un **établissement de
formations sanitaires et
sociales** agréé par la Région
(hors statut salarié)

**En formation de niveau
CAP ou BAC** page 9

En formation post-BAC page 10

En IEM

**En 1^{re} année d'une formation
de niveau CAP ou BAC³** page 11

**En 2^e année ou terminale d'une
formation de niveau CAP ou BAC³** page 12

**En IME, IMPRO, Structure de
placement en hébergement avec
inscription en formation** (y compris
préparant un CAP ou BAC pro), **Centre de
Rééducation Professionnelle** page 13

**En Mission Locale ou
en École de la 2^e chance** page 14

Au **CNED** en cours réglementés,
domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes
et je prépare un CAP,
un BAC pro (y compris agricoles),
un BAC général ou un BAC
technologique page 15

Elève résidant en Auvergne-
Rhône-Alpes mais dont
**le lycée public de secteur
est hors région.** page 16

ANNEXES

PUBLICS SPÉCIFIQUES

Doublement de l'avantage sport

- Jeunes filles pratiquant un sport de self-défense
- Jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
- Jeunes en situation de handicap

page 17

**PREMIER ÉQUIPEMENT
PROFESSIONNEL** (hors apprentis)**Liste des formations éligibles
et montant**

- **Montant versé en une fois**
À l'entrée en 1^{re} année de formation professionnelle ou technologique
- **Montant versé en deux fois**
À l'entrée en 2^{de} Bac professionnel "famille de métiers" et à l'entrée en 1^{re} Bac professionnel de spécialisation

page 18

MANUELS SCOLAIRES

Mode d'emploi

- Enseignement général ou technologique (hors première et terminale technologiques STMG)
- Enseignement professionnel, première et terminale technologique STMG
- Autres publics

page 24

INFOS PRATIQUES

- Oubli du **code secret** de la carte
- Perte / vol / carte HS

page 27

¹ Exemples : CAP, Bac général, Bac technologique, Bac professionnel (y compris agricoles), CPJEPS, BPJEPS, 3^{es} prépa-métiers, 3^{es} ou 4^{es} agricoles, CIPPA, MLDS, classe relais, FCIL, mentions complémentaires, diplômes d'état de moniteur-éducateur, d'aide-soignant...

² Exemples : BTS, classe préparatoire aux grandes écoles, mention complémentaire... - formations agricoles comprises.

³ FCIL, mention complémentaire, diplôme d'État de moniteur-éducateur, diplôme d'État d'aide-soignant...

JE SUIS

LYCÉEN

EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM

ET

MON ÉTABLISSEMENT
EST UN LYCÉE GÉNÉRAL/
TECHNOLOGIQUE
public ou privé sous contrat,
une MFREn enseignement général
ou technologique

En première ou terminale STMG

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

Utilisable du 7/06/2022 au 31/05/2023

- Gratuité des manuels scolaires. [Mode d'emploi](#)
Possibilité d'un double jeu de livres en cas de situation de handicap. Je dois me renseigner auprès de mon établissement
- 50€ pour l'achat de manuels scolaires complémentaires (livrets pratiques). [Possibilité de doublement](#) en cas de situation de handicap

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs » pour les élèves de première STMG, 35€ pour les élèves de terminales STMG
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires)

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.

Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)

- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**filiale 2bis si je suis en première STMG, filiale 3bis si je suis en terminale STMG**).

Je dois télécharger une photo.

Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.

- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- **Je dois ensuite me connecter à mon compte** sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

LYCÉEN

EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM

ET

MON ÉTABLISSEMENT
EST UN LYCÉE GÉNÉRAL/
TECHNOLOGIQUEpublic ou privé sous contrat,
une MFREn enseignement général
ou technologiqueEn année d'entrée en
formation des BACS
technologiques
STHR ou STAVOÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

Utilisable du 7/06/2022 au 31/05/2023

- Gratuité des manuels scolaires. [Mode opératoire](#). Possibilité d'un double jeu de livres en cas de situation de handicap. Je dois me renseigner auprès de mon établissement.

AVANTAGE PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Utilisable du 7/06/2022 au 31/05/2023

- 150 € à 200 € (selon la formation) utilisables dans les [magasins partenaires](#) ou auprès de mon établissement de formation si celui-ci propose un service d'achat groupé de l'équipement professionnel. Les vêtements de travail, le matériel et l'outillage doivent être marqués au logo de la Région (marquage réalisé par le magasin ou l'établissement).
[Liste des formations éligibles](#)

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs » (35€ pour les élèves de terminales)
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires)

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle. Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**filière 4**).

Je dois télécharger une photo.

Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.

- À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- Je dois ensuite me connecter à mon compte sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

LYCÉEN

EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM

ET

MON ÉTABLISSEMENT
EST UN LYCÉE GÉNÉRAL/
TECHNOLOGIQUE
public ou privé sous contrat,
une MFREn enseignement général
ou technologiqueEn seconde, première, terminale
générales ou technologiques
(autres que les sections citées p.3
et p.4)OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

Utilisable du 7/06/2022 au 31/05/2023 :

- Gratuité des manuels scolaires. [Mode opératoire](#)
Possibilité d'un double jeu de livres en cas de situation de handicap. Je dois me renseigner auprès de mon établissement.

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs » (35€ pour les élèves de terminales générales et technologiques)
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires),

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**filière 1 si je suis en seconde générale ou technologique, filière 2 si je suis en première générale ou technologique, filière 3 si je suis en terminale générale ou technologique**).
Je dois télécharger une photo.
Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.
- À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- Je dois ensuite me connecter à mon compte sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

LYCÉEN

EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM¹

ET

MON ÉTABLISSEMENT EST
UN LYCÉE PROFESSIONNEL
public ou privé sous contrat,
une MFR ou une école de
productionEn enseignement professionnel
(hors apprentis)¹ Exemples : CAP, Bac professionnel (y compris agricoles), CPIEPS, BPJEPS, 3^{es} prépa-métiers, 3^{es} ou 4^{es} agricoles.OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGES MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 7/06/2022 au 31/05/2023 :

- Gratuité des manuels scolaires. [Mode opératoire](#)
Possibilité d'un double jeu de livres en cas de situation de handicap.
Je dois me renseigner auprès de mon établissement
- 50€ pour l'achat de manuels scolaires complémentaires (manuels techniques). Possibilité de doublement en cas de situation de handicap.

AVANTAGE PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Utilisables du 7/06/2022 au 31/05/2023

- 50€ à 500€ (selon la formation) utilisables dans les [magasins partenaires](#) ou auprès de mon établissement de formation si celui-ci propose un service d'achat groupé de l'équipement professionnel. Les vêtements de travail, le matériel et l'outillage doivent être marqués au logo de la Région (marquage réalisé par le magasin ou l'établissement). [Liste des formations éligibles](#)

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs » (35€ pour les élèves de terminales professionnelles)
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires)

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**je choisis ma filière parmi les filières 5 à 13 en fonction de ma situation**). Si j'hésite sur la filière à sélectionner, je me renseigne auprès de mon établissement.
Je dois télécharger une photo.
Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.
- À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- Je dois ensuite me connecter à mon compte sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

LYCÉEN

EN FORMATION DE NIVEAU
POST-BAC²
(hors apprentis)

ET

MON ÉTABLISSEMENT
EST UN LYCÉE GÉNÉRAL/
TECHNOLOGIQUE/
PROFESSIONNEL
public ou privé sous contrat
ou une MFR.

²Exemples : BTS, classe préparatoire aux grandes écoles, mention complémentaire... - formations agricoles comprises.

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?

Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)



auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expositions (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires),

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle. Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**filière 14**).
Je dois télécharger une photo.
- À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- Je dois ensuite me connecter à mon compte sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

APPRENTI*

EN FORMATION DE NIVEAU
CAP, BAC PRO OU POST-BAC
(y compris formations agricoles),
CPJEPS, BPJEPS

ET

**MON ÉTABLISSEMENT EST
UN CFA, UNE MFR OU UN
LYCÉE PROFESSIONNEL.**

*moins de 26 ans

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?

Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)



auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires),

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle. Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

Tu es **apprenti** de moins de 26 ans en lycée, MFR¹, CFA² ou OFA³ ? Pour savoir si tu peux bénéficier d'une aide pour tes manuels scolaires ou ton équipement professionnel, renseigne-toi auprès de ton établissement.

¹ Maison familiale rurale

² Centre de formation d'apprentis

³ Organisme de formation par apprentissage

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du **7/06/2022** et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**filière 15**).
Je dois télécharger une photo.
Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.
- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- **Je dois ensuite me connecter à mon compte** sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

AUTRES
PUBLICS

(jeunes de 16 à 25 ans)

INSCRIT :

dans un **ÉTABLISSEMENT DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES** agréé par la Région (hors statut salarié)**En formation de niveau CAP ou BAC**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

Utilisable du 7/06/2022 au 31/05/2023 :

- 70€ pour l'achat de manuels scolaires. Ce montant peut être doublé en cas de situation de handicap. Renseigne-toi sur sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires)

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle. Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**filière 16**).
Je dois télécharger une photo.
- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- **Je dois ensuite me connecter à mon compte** sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

AUTRES
PUBLICS

(jeunes de 16 à 25 ans)

INSCRIT :

dans un **ÉTABLISSEMENT
DE FORMATIONS
SANITAIRES ET SOCIALES**
agrée par la Région (hors
statut salarié)

En formation post-BAC

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires),

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle. Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**filière 17**).
Je dois télécharger une photo.
Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.
- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- **Je dois ensuite me connecter à mon compte** sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

AUTRES
PUBLICS

(jeunes de 16 à 25 ans)

INSCRIT :

EN IEM

En 1^{re} année d'une
formation de niveau CAP
ou BAC(FCIL, mention complémentaire,
diplôme d'État de moniteur-éducateur,
diplôme d'État d'aide-soignant...)OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

Utilisable du 7/06/2022 au 31/05/2023 :

- 100 € pour l'achat de manuels scolaires. Ce montant peut être doublé en cas de situation de handicap. Renseigne-toi sur sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires),

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60 € pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à 120 € pour les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60 € pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000 €*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500 €*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500 €.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (filiale 18).

Je dois télécharger une photo.

Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.

- À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- Je dois ensuite me connecter à mon compte sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

AUTRES
PUBLICS

(jeunes de 16 à 25 ans)

INSCRIT :

EN IEM

En 2^e année ou terminale
d'une formation de niveau
CAP ou BAC(FCIL, mention complémentaire,
diplôme d'État de moniteur-éducateur,
diplôme d'État d'aide-soignant...)OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

Utilisable du 7/06/2022 au 31/05/2023 :

- 50€ pour l'achat de manuels scolaires. Ce montant peut être doublé en cas de situation de handicap. Renseigne-toi sur sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires)

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à 120€ pour les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (**filiale 19**).
Je dois télécharger une photo.
- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- **Je dois ensuite me connecter à mon compte** sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

AUTRES
PUBLICS

(jeunes de 16 à 25 ans)

INSCRIT :

en **IME, IMPRO, Structure de placement en hébergement avec inscription en formation** (y compris préparant un CAP ou BAC pro), **Centre de Rééducation Professionnelle**

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?

Partenaires du Pass'Région sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)

auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expositions (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres «loisirs»
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires),

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle
- Ce montant est porté à 120€ pour les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du **7/06/2022** et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière (**filiale 20**). Je dois télécharger une photo.
- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- **Je dois ensuite me connecter à mon compte** sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

AUTRES
PUBLICS

(jeunes de 16 à 25 ans)

INSCRIT :

en **Mission Locale** ou
en **École de la 2^e chance**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?Partenaires du Pass'Région sur
l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expositions (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires)

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle
- Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
- Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
- Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€.

* Prends contact avec ton SDIS

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement et ma filière (**filière 21**). Je dois télécharger une photo.
- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- **Je dois ensuite me connecter à mon compte** sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

AUTRES
PUBLICS

(jeunes de 16 à 25 ans)

INSCRIT :

au **CNED** en cours réglementés, domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes et je prépare un CAP, un BAC pro (y compris agricoles), un BAC général ou un BAC technologique

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?

Partenaires du Pass'Région sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)

auvergnerhonealpes.fr

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

Utilisable du 7/06/2022 au 31/05/2023 :

- 100 € si je suis en seconde générale ou technologique
- 70 € si je suis en première ou terminale générales ou technologiques
- 100 € si je suis en première année de CAP (y compris agricole) ou en seconde BAC pro (y compris agricole)
- 50 € si je suis en deuxième année de CAP (y compris agricole) ou en première ou terminale BAC pro (y compris agricole).

Ces montants peuvent être doublés en cas de situation de handicap. Renseigne-toi sur sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires)

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle. Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60 € pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AVANTAGE PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

Cet avantage s'adresse :

- Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :
 - 200 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
 - 500 € pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
 Découvre les missions disponibles en te connectant à ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
 - Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 1000€*.
 - Aux jeunes brevetés Jeune Sapeur-Pompier (JSP). Le montant de l'avantage est de 500€*.
 - Aux cadets de la Gendarmerie, sous réserve d'un partenariat conclu entre les associations départementales de cadets de la Gendarmerie et la Région. Le montant de l'avantage est de 500€
- * Prends contact avec ton SDIS.

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du 7/06/2022 et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), en indiquant le nom de mon établissement (CNED) et ma filière de formation (**je choisis ma filière parmi les filières 22 à 25 en fonction de ma formation**). Je dois télécharger une photo.
- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2022/2023 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- **Je dois ensuite me connecter à mon compte** sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

JE SUIS

AUTRES
PUBLICS

Elève résidant en Auvergne-Rhône-Alpes mais dont le **lycée public de secteur est hors région.**

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?

Partenaires du Pass'Région sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#)



auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

AVANTAGES CULTURE

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 5 places de cinéma à 1€ l'entrée
- 30€ pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert
- Accès gratuit et illimité aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers)
- 15€ pour l'achat de livres « loisirs »
- Abonnement annuel à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires)

AVANTAGE SPORT

Utilisable du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle
- Ce montant est porté à 60€ pour :
 - les jeunes [atteints d'un handicap](#)
 - les jeunes se voyant prescrire une [activité physique adaptée](#) (affection de longue durée)
 - les jeunes filles pratiquant un [sport de self-défense](#)

AVANTAGES SANTÉ

Utilisables du 01/09/2022 au 30/06/2023

- 60€ pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- Coupons dépistage/prévention pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION

- Je [commande ma carte](#) (à partir du **7/06/2022** et dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2022/2023) sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#)
- Je coche bien la case : « J'étudie dans un lycée public hors Auvergne-Rhône-Alpes ».
- Je dois télécharger une photo et un justificatif de scolarité.
- Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.
- **À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte** nouvellement créé sur l'appli Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte. Je devrai saisir ce **code secret** lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires pour sécuriser les transactions.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION

- Je me connecte à mon compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#), pour :
 - télécharger mon certificat de scolarité pour 2022/2023
 - définir le **code secret** de ma carte (je devrai saisir ce code lors de l'utilisation des avantages de ma carte chez les partenaires afin de sécuriser les transactions).

PUBLICS SPÉCIFIQUES

DOUBLEMENT DE L'AVANTAGE SPORT

JEUNES FILLES PRATIQUANT UN SPORT DE SELF-DÉFENSE

Fédérations éligibles :

- Aïkido, aikidobudo et affinitaires
- Aïkido et budo
- Arts martiaux chinois
- Boxe anglaise
- Judo, jujitsu
- Kendo et disciplines associées
- Karaté et disciplines associées
- Kick boxing, muay thaï et disciplines associées
- Lutte
- Savate, boxe française et disciplines associées
- Taekwondo et disciplines associées
- Et toutes les fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports dont les clubs proposent une activité de formation au self défense pour les filles.

Le club débitera 60€ au moment de la transaction et répercutera cette réduction sur le prix de la licence. Le doublement des 30€ s'applique automatiquement au moment de la transaction faite par le club.

- Si les jeunes filles sont atteintes d'un handicap, les 60€ peuvent être doublés sur demande auprès de la Région. Pour demander le doublement, suivre la procédure ci-contre.

JEUNES SE VOYANT PRESCRIRE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (AFFECTION DE LONGUE DURÉE) ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le doublement est réservé aux jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée dans le cadre d'une affection de longue durée, et aux jeunes justifiant d'un handicap.

Pour en bénéficier :

J'en fais la demande par mail à jeunesse@auvergnerhonealpes.fr en précisant :

- Mes nom et prénom,
- Ma date de naissance
- Mon numéro de dossier inscrit sur mon Pass'Région.

Je joins à ce mail

une copie de l'un des justificatifs suivants attestant de ta situation de handicap :

- notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- attestation d'Allocation d'Education Enfant Handicapé (AEEH),
- certificat médical attestant un trouble de santé invalidant,
- attestation d'Affections de Longue Durée (ALD).

DOUBLEMENT DE L'AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si je bénéficie d'un crédit sur mon Pass'Région pour l'achat de mes manuels scolaires, je peux déposer une demande de doublement de mon crédit auprès de la Région, selon la procédure suivante :

Je dépose ma demande par mail à

jeunesse@auvergnerhonealpes.fr en précisant :

- Mes nom et prénom,
- Ma date de naissance
- Mon numéro de dossier inscrit sur mon Pass'Région.

Je joins à ce mail

une copie de l'un des justificatifs suivants attestant de ta situation de handicap :

- notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- attestation d'Allocation d'Education Enfant Handicapé (AEEH),
- certificat médical attestant un trouble de santé invalidant,
- certificat médical justifiant le double jeu de manuels scolaires,
- attestation d'Affections de Longue Durée (ALD).

Le doublement de l'avantage manuels scolaires peut servir à l'achat d'un deuxième jeu de livres ou de supports éducatifs adaptés.

Si mes manuels scolaires m'ont été fournis gratuitement dans mon établissement, je peux demander un deuxième jeu de manuels. Je m'adresse à mon établissement directement.

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT - MONTANT VERSÉ EN UNE FOIS (à l'entrée en formation)

1^{RE} ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CAP, BP4, BP5, BAPAA, BMA, TH NIV IV, CS) / 2^{DE} BAC PROFESSIONNEL / 2^{DE} BAC TECHNOLOGIQUE

DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE
BAC PRO	MODELISATION ET PROTOTYPAGE 3D	150 €	BAC PRO	METIERS DU CUIR OPTION CHAUSSURES	150 €	BAC PRO	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	400 €
BAC PRO	ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	100 €	BAC PRO	METIERS DU CUIR OPTION MAROQUINERIE	150 €	BAC PRO	HYGIENE - ENVIRONNEMENT	150 €
BAC PRO	BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	150 €	BAC PRO	METIERS DU CUIR OPTION SELLERIE GARNISSAGE	150 €	BAC PRO	ENVIRONNEMENT NUCLEAIRE	100 €
BAC PRO	TRAITEMENTS DES MATERIAUX	100 €	BAC PRO	PRODUCTIQUE MECANIQUE OPTION DECOLLETAGE	150 €	BAC PRO	GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	200 €
BAC PRO	FONDERIE	100 €	BAC PRO	MICROTECHNIQUES	150 €	BAC PRO	HYGIENE PROPETE STERILISATION	150 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART - FACTEUR D'ORGUES OPTION ORGANIER	230 €	BAC PRO	MAINTENANCE NAUTIQUE	150 €	BAC PRO	TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES	150 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART - FACTEUR D'ORGUES OPTION TUYAUTIER	230 €	BAC PRO	TECHNICIEN D'USINAGE	150 €	BAC PRO	METIERS DE LA SECURITE	100 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION VERRERIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	200 €	BAC PRO	TECHNICIEN OUTILLEUR	150 €	BMA	ARMURERIE (FABRICATION ET REPARATION)	230 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE	200 €	BAC PRO	MAINTENANCE DES VEHICULES TOUTES OPTIONS	150 €	BMA	BIJOUTERIE OPT BIJOUTERIE JOAILLERIE	400 €
BAP PRO	PLASTIQUES ET COMPOSITES	150 €	BAC PRO	AERONAUTIQUE TOUTES OPTIONS	230 €	BMA	BIJOUTERIE OPT BIJOUTERIE SERTISSAGE	400 €
BAC PRO	TECH INSTALLATION SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES	150 €	BAC PRO	REPARATION DES CARROSSERIES	230 €	BMA	BIJOUTERIE OPT BIJOUTERIE POLISSAGE FINITION	400 €
BAC PRO	TECHNICIEN MAINTENANCE SYSTEMES ENERGETIQUES CLIMATIQUES	150 €	BAC PRO	REPARATION DES CARROSSERIES	230 €	BMA	VERRIER-DECORATEUR	200 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION MARCHANDISAGE VISUEL	250 €	BAC PRO	CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	150 €	BMA	SOUFFLEUR DE VERRE	250 €
BAC PRO	INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE BATI	200 €	BAC PRO	CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	150 €	BMA	GRAVURE SUR PIERRE	200 €
BAC PRO	METIERS ET ARTS DE LA PIERRE	200 €	BAC PRO	TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	200 €	BMA	ARTS GRAPHIQUES OPTION A: SIGNALÉTIQUE	200 €
BAC PRO	OUVRAGES BATIMENT ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHÈSE	250 €	BAC PRO	TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	200 €	BMA	ARTS GRAPHIQUES OPTION B: DECOR PEINT	200 €
BAC PRO	TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	200 €	BAC PRO	SYSTEMES NUMERIQUES	150 €	BMA	EBENISTE	200 €
BAC PRO	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	200 €	BAC PRO	CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES	70 €	BMA	ART DE LA DENTELLE OPTION FUSEAUX	150 €
BAC PRO	TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES	150 €	BAC PRO	TRANSPORT FLUVIAL	150 €	BMA	FERRONNIER D'ART	250 €
BAC PRO	METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	150 €	BAC PRO	TRANSPORT FLUVIAL	150 €	BAC PRO	TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR	150 €
BAC PRO	MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX OPTION INDUSTRIES TEXTILES	100 €	BAC PRO	TRANSPORT FLUVIAL	150 €	BAC PRO	METIERS DE L'ELECTRICITE ET SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	150 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT	200 €	BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION COMMUNICATION VISUELLE PLURI-MEDIA	250 €	BAC PRO	AGRO EQUIPEMENTS	200 €
BAC PRO	METIERS DE LA MODE - VETEMENTS	100 €	BAC PRO	PHOTOGRAPHIE	400 €	BAC PRO	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE	200 €
			BAC PRO	ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE OPTION A A DOMICILE	200 €			
			BAC PRO	ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE OPTION B EN STRUCTURE	200 €			
			BAC PRO	OPTIQUE LUNETTERIE	200 €			
			BAC PRO	ANIMATION ENFANCE PERSONNES AGEES	150 €			
			BAC PRO	TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE	150 €			
			BAC PRO	TECHNICIEN EN PROTHESE DENTAIRE	400 €			
			BAC PRO	PERRUQUIER POSTICHEUR	500 €			

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT - **MONTANT VERSÉ EN UNE FOIS (à l'entrée en formation)**

1^{RE} ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CAP, BP4, BP5, BAPAA, BMA, TH NIV IV, CS) / 2^{DE} BAC PROFESSIONNEL / 2^{DE} BAC TECHNOLOGIQUE

DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE
BAC PRO AGRICOLE	PRODUCTIONS HORTICOLES	200 €	BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION SPE PROD ALIM	150 €	CAP	CHARCUTIER-TRAITEUR	200 €
BAC PRO AGRICOLE	PRODUCTIONS (2NDE PRO AG)	200 €	BAC PRO AGRICOLE	SERVICE AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES (2NDE PRO AG)	250 €	CAP	CUISINE	200 €
BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE VITI VINICOLE	200 €	BAC PRO AGRICOLE	SERVICE AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES	250 €	CAP	BOULANGER	150 €
BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES	200 €	BAC TECHNO	HOTELLERIE	150 €	CAP	CHOCOLATIER CONFISEUR	200 €
BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN CONSEIL VENTE ANIMALERIE	150 €	BAC TECHNO	STHR SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	150 €	CAP	CONDUITE DE SYSTEMES INDUSTRIELS OPTION AGROALIMENTAIRE	100 €
BAC PRO AGRICOLE	PRODUCTIONS AQUACOLES	200 €	BAC TECHNO AGRICOLE	STAV SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT : AGRONOMIE - ALIMENTATION - ENVIRONNEMENT - TERRITOIRES	200 €	CAP	BOUCHER	250 €
BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN EN EXPERIMENTATIONS ANIMALES (SEC PRO AG)	150 €	BP4 AGRICOLE	AGROEQUIPEMENT CONDUITE ET MAINTENANCE DES MATERIELS	200 €	CAP	PATISSIER	200 €
BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN	200 €	BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	200 €	CAP	CREMIER-FROMAGER	200 €
BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE GESTION ENTREPRISE HIPPIQUE	500 €	BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE D'ATELIER DE PRODUCTIONS HORTICOLES	200 €	CAP	CONDUITE SYST INDUS OPT PRODUCTION TRANSFORMATION METAUX	100 €
BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN EN EXPERIMENTATION ANIMALE	150 €	BP4 AGRICOLE	EDUCATEUR CANIN	400 €	CAP	ART ET TECHNIQUE BIJOUTERIE JOAILLERIE OPT BIJOUTERIE JOALLERIE	400 €
BAC PRO AGRICOLE	GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE	350 €	BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE	200 €	CAP	ARTS TECH BIJOUTERIE JOAILLERIE OPT BIJOUTERIE SERTISSAGE	400 €
BAC PRO AGRICOLE	FORET	400 €	BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE DES CHANTIERS FORESTIERS	350 €	CAP	ARTS TECH BIJOUTERIE JOAILLERIE OPT POLISSAGE FINITION	400 €
BAC PRO AGRICOLE	NATURE JARDIN PAYSAGE FORET (2NDE PRO AG)	400 €	BP4 AGRICOLE	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	350 €	CAP	ART TECHNIQUE VERRE OPTION DECORATEUR	150 €
BAC PRO AGRICOLE	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	350 €	BP4 AGRICOLE	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	150 €	CAP	ART DU VERRE ET DU CRISTAL	250 €
BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN PRODUITS DE JARDIN	150 €	TH NIV IV	TECHNICIEN AGRICOLE	200 €	CAP	SOUFFLEUR DE VERRE OPTION ENSEIGNE LUMINEUSE	150 €
BAC PRO AGRICOLE	CONSEIL VENTE (SEC PRO AG)	150 €	TH NIV IV	TECHNICIEN JARDINS ESPACES VERTS	350 €	CAP	PLASTURGIE	150 €
BAC PRO AGRICOLE	ALIMENTATION BIO-INDUSTRIE LABORATOIRE	150 €	TH NIV IV	ELEVEUR	200 €	CAP	PLASTIQUES ET COMPOSITES	150 €
BAC PRO AGRICOLE	LABO CONTRÔLE QUALITE	150 €	CAP	CONDUCTEUR INSTALLATIONS DE PRODUCTION	150 €	CAP	FROID ET CLIMATISATION	100 €
BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION SPE VINS ET SPIRITUEUX	150 €	CAP	PROPRETE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN, COLLECTE ET RECYCLAGE	150 €	CAP	MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES	150 €
			CAP	AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	250 €	CAP	MAINTENANCE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITES	200 €
						CAP	CONSTRUCTEUR DE ROUTES	150 €
						CAP	CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS	150 €

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT - **MONTANT VERSÉ EN UNE FOIS (à l'entrée en formation)**

1^{RE} ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CAP, BP4, BP5, BAPAA, BMA, TH NIV IV, CS) / 2^{DE} BAC PROFESSIONNEL / 2^{DE} BAC TECHNOLOGIQUE

DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE
CAP	CONDUCTEUR D'ENGINS TRAVAUX PUBLICS ET CARRIERES	150 €	CAP	METIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES OPTION A BLANCHISSERIE	150 €	CAP	MAINTENANCE DE VEHICULES OPTION MOTOCYCLES	150 €
CAP	GRAVEUR SUR PIERRE	50 €	CAP	ART DE LA DENTELLE OPTION FUSEAUX	150 €	CAP	REPARATION ENTRETIEN DES EMBARCATIONS DE PLAISANCE	150 €
CAP	MACON	150 €	CAP	METIERS DE LA MODE - VETEMENT FLOU	100 €	CAP	MAINTENANCE SUR SYSTEMES D'AERONEFS	100 €
CAP	COUVREUR	150 €	CAP	MODE ET CHAPELLERIE	100 €	CAP	AERONAUTIQUE	150 €
CAP	TAILLEUR DE PIERRE	200 €	CAP	TAPISSIER-TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT EN SIEGE	150 €	CAP	PEINTRE AUTO	150 €
CAP	MARBRIER DU BATIMENT ET DE LA DECORATION	150 €	CAP	TAPISSIER-TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT EN DECOR	150 €	CAP	OUTILLAGES EN MOULES METALLIQUES	150 €
CAP	CONSTRUCTEUR D'OUVRAGES EN BETON ARME	150 €	CAP	METIERS DE LA MODE - VETEMENT TAILLEUR	100 €	CAP	SERRURIER METALLIER	200 €
CAP	STAFFEUR ORNEMANISTE	150 €	CAP	CORDONNIER BOTTIER	150 €	CAP	PEINTURE EN CARROSSERIE	230 €
CAP	MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES	150 €	CAP	FOURRURE	100 €	CAP	CARROSSERIE REPARATION	230 €
CAP	MENUISIER ALUMINIUM VERRE	200 €	CAP	MAROQUINERIE	150 €	CAP	REALISATION CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	200 €
CAP	CARRELEUR MOSAISTE	150 €	CAP	SELLERIE GENERALE	150 €	CAP	FERRONNIER D'ART	150 €
CAP	METIERS DU PLATRE ET DE L'ISOLATION	150 €	CAP	VETEMENT DE PEAU	150 €	CAP	ELECTRICIEN	150 €
CAP	PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	150 €	CAP	CORDONNERIE MULTISERVICE	150 €	CAP	AGENT ACCUEIL ET CONDUITE ROUTIERE	70 €
CAP	CANNAGE ET PAILLAGE AMEUBLEMENT	150 €	CAP	CONDUITE SYSTEMES INDUSTRIELS OPT FABRICATION - ASSEMBLAGE	100 €	CAP	CONDUCTEUR LIVREUR MARCHANDISE	150 €
CAP	LUTHERIE	230 €	CAP	INSTRUMENTS COUPANTS ET DE CHIRURGIE	100 €	CAP	TRANSPORT FLUVIAL	150 €
CAP	ARTS DU BOIS OPTION A : SCULPTEUR ORNEMANISTE	250 €	CAP	DECOLLETAGE : OPERATEUR REGLEUR EN DECOLLETAGE	150 €	CAP	OPERATEUR LOGISTIQUE	100 €
CAP	ARTS DU BOIS OPTION B : TOURNEUR	250 €	CAP	AGENT VERIFICATEUR APPAREILS EXTINCTION	150 €	CAP	OPERATEUR SERVICE RELATION CLIENT LIVRAISON	70 €
CAP	ARTS DU BOIS OPTION C : MARQUETEUR	250 €	CAP	TRANSPORT PAR CABLES ET REMONTEES MECANIQUES	150 €	CAP	EMPLOYE POLYVALENT DU COMMERCE	100 €
CAP	ENCADREUR	150 €	CAP	ARMURERIE (FABRICATION ET REPARATION)	250 €	CAP	FLEURISTE	100 €
CAP	VANNERIE	150 €	CAP	HORLOGERIE	150 €	CAP	POISSONNIER	300 €
CAP	CHARPENTIER BOIS	200 €	CAP	MAINTENANCE MATERIELS OPT TRACTEURS MATERIELS AGRICOLES	150 €	CAP	METIERS DE LA GRAVURE OPTION C : GRAVURE EN MODELE	150 €
CAP	MENUISIER FABRICANT	200 €	CAP	MAINTENANCE MATERIELS OPT MAT TRAVAUX PUBLICS MANUTENTION	150 €	CAP	METIERS DE LA GRAVURE OPTION D : MARQUAGE POINCONNAGE	150 €
CAP	MENUISIER INSTALLATEUR	200 €	CAP	MAINTENANCE MATERIELS OPTI MATERIELS PARCS ET JARDINS	150 €	CAP	SERIGRAPHIE INDUSTRIELLE	100 €
CAP	CONDUCTEUR-OPERATEUR DE SCIERIE	150 €	CAP	MAINTENANCE DE VEHICULES OPTION VP	150 €	CAP	SIGNALETIQUE ET DECOR GRAPHIQUE	200 €
CAP	EBENISTE	250 €	CAP	MAINTENANCE DE VEHICULES OPTION VI	150 €			
CAP	METIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES OPTION B PRESSING	150 €						

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT - MONTANT VERSÉ EN UNE FOIS (à l'entrée en formation)

1^{RE} ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CAP, BP4, BP5, BAPAA, BMA, TH NIV IV, CS)/2^{DE} BAC PROFESSIONNEL/2^{DE} BAC TECHNOLOGIQUE

DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE
CAP	ARTS DE LA RELIURE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN TRAVAUX DE LA VIGNE	200 €
CAP	PROTHESE DENTAIRE	50 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE ARBORICULTURE FRUITIERE	200 €
CAP	ORTHO-PROTHESISTE	300 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE HORTICULTURE ORNEMENTALE LEGUMIERE	200 €
CAP	PODO-ORTHESISTE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA PRODUCTION ANIMALE / ELEVAGE DE PORC OU DE VOLAILLE	200 €
CAP	ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA PRODUCTION ANIMALE / ELEVAGE DE RUMINANTS	200 €
CAP	ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF	200 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA PRODUCTION ANIMALE / POLYCUCLTURE ELEVAGE	200 €
CAP	COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HCR	200 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE L'ELEVAGE CANIN ET FELIN	200 €
CAP	METIERS DE LA COIFFURE	400 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX FORESTIERS CONDUITE DES MACHINES FORESTIERES	350 €
CAP	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	400 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX FORESTIERS TRAVAUX DE BUCHERONNAGE	350 €
CAP	AGENT DE PROPRETE ET D'HYGIENE	100 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX FORESTIERS TRAVAUX DE SYLVICULTURE	350 €
CAP	AGENT DE SECURITE	100 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS SPECIALITE TRAVAUX DE CREATION ET D'ENTRETIEN	350 €
CAPA	AGRICULTURES DES REGIONS CHAUDES	200 €	BP5 AGRICOLE	TRANSFORMATIONS ALIMENTAIRES TRANSFORMATION DES VIANDES	150 €
CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE - TOUS SUPPORTS	200 €	BP5 AGRICOLE	TRANSFORMATIONS ALIMENTAIRES TRANSFORMATION DU LAIT	150 €
CAPA	LAD CAVALIER D'ENTRAINEMENT	200 €	BP5 AGRICOLE	TRANSFORMATIONS ALIMENTAIRES TRANSFORMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES	150 €
CAPA	MARECHAL FERRANT	500 €	TH NIV IV	AUXILIAIRE SPECIALISE VETERINAIRE	200 €
CAPA	PALEFRENIER SOIGNEUR	500 €	BAPAA	TOUTES OPTIONS (BIQUALIFICATION)	150 €
CAPA	TRAVAUX FORESTIERS	350 €	CS	CERTIFICAT TOILETTEUR CANIN	400 €
CAPA	JARDINIER PAYSAGISTE	350 €			
CAPA	OPERATEUR EN INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES SPE CONDUITE DE MACHINES	150 €			
CAPA	OPERATEUR EN INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES SPE TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	150 €			
CAPA	SERVICES AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL	200 €			
BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA CONDUITE ET ENTRETIEN DES ENGIN AGRICOLES	200 €			
BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN TRAVAUX DE LA CAVE	200 €			

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT - MONTANT VERSÉ EN DEUX FOIS

(à l'entrée en seconde Bac professionnel « famille de métiers » et à l'entrée en première Bac professionnel de spécialisation)

2 ^{DE} BAC PROFESSIONNEL "FAMILLE DE MÉTIERS"		1 ^{RE} BAC PROFESSIONNEL (ANNÉE DE SPÉCIALISATION)	
INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE
METIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION	100 €	→ REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA OPTION A PRODUCTIONS GRAPHIQUES	50 €
METIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION	100 €	→ REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA OPTION B PRODUCTIONS IMPRIMEES	50 €
METIERS DE LA BEAUTE ET DU BIEN-ETRE	300 €	→ METIERS DE LA COIFFURE	100 €
METIERS DE LA BEAUTE ET DU BIEN-ETRE	300 €	→ ESTHETIQUE COSMETIQUE: PARFUMERIE	100 €
METIERS DE L'HOTELLERIE ET RESTAURATION	300 €	→ CUISINE	150 €
METIERS DE L'HOTELLERIE ET RESTAURATION	300 €	→ COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	150 €
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	60 €	→ TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	100 €
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	60 €	→ TECHNICIEN DU BATIMENT OPTION A ETUDES ET ECONOMIE	100 €
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	60 €	→ TECHNICIEN DU BATIMENT OPTION ASSISTANT EN ARCHITECTURE	100 €
METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	80 €	→ TRAVAUX PUBLICS	100 €
METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	80 €	→ TECHNICIEN BATIMENT ORGANISATION REALISATION GROS ŒUVRE	100 €
METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	80 €	→ AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	100 €
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	130 €	→ OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE	100 €
METIERS DE L'ALIMENTATION	150 €	→ BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR	80 €
METIERS DE L'ALIMENTATION	150 €	→ POISSONNIER ECAILLER TRAITEUR	80 €
METIERS DU BOIS	200 €	→ ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	0 €
METIERS DU BOIS	200 €	→ TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	0 €
METIERS DU BOIS	200 €	→ TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	0 €
METIERS REALISATION D'ENSEMBLES MECANIQUES INDUSTRIELS	100 €	→ FONDERIE	0 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANIQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €	→ TECHNICIEN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	100 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANIQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €	→ TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES OPT RSP	50 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANIQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €	→ MICROTECHNIQUES	50 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANIQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €	→ TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES OPT RMO	50 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANIQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €	→ CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	50 €

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT - MONTANT VERSÉ EN DEUX FOIS

(à l'entrée en seconde Bac professionnel « famille de métiers » et à l'entrée en première Bac professionnel de spécialisation)

2 ^{DE} BAC PROFESSIONNEL "FAMILLE DE MÉTIERS"		1 ^{RE} BAC PROFESSIONNEL (ANNÉE DE SPÉCIALISATION)	
INTITULÉ	MONTANT D'AIDE	INTITULÉ	MONTANT D'AIDE
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €	→ MAINTENANCE DES VEHICULES TOUTES OPTIONS	0 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €	→ MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPT VOITURES PARTIC	0 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €	→ MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION MOTOCYCLES	0 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €	→ MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A : MATERIELS AGRICOLES	0 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €	→ MAINTENANCE MATERIELS OPTION B : MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION	0 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €	→ MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C : MATERIELS D'ESPACES VERTS	0 €
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	100 €	→ PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	50 €
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	100 €	→ PROCEDES CHIMIE EAU PAPIERS CARTONS	100 €
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	100 €	→ TECHNICIEN SCIERIE	50 €
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	100 €	→ MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTION CONNECTES	50 €
METIERS DE L'AERONAUTIQUE	150 €	→ AERONAUTIQUE TOUTES OPTIONS	80 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	100 €	→ TECHNICIEN MAINTENANCE SYSTEMES ENERGETIQUES CLIMATIQUES	50 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	100 €	→ SYSTEMES NUMERIQUES	50 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	100 €	→ TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR	50 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	100 €	→ METIERS DE L'ELECTRICITE ET SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	50 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	100 €	→ TECHNICIEN INSTALLATEUR SYSTEMES ENERGETIQUES CLIMATIQUES	50 €
METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	100 €	→ AGORA	50 €
METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	100 €	→ LOGISTIQUE	50 €
METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	100 €	→ OTM	50 €
METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	100 €	→ CONDUITE TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES	70 €
METIERS DE LA RELATION CLIENT	50 €	→ METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A	50 €
METIERS DE LA RELATION CLIENT	50 €	→ METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B	50 €
METIERS DE LA RELATION CLIENT	50 €	→ METIERS DE L'ACCUEIL	50 €

MANUELS SCOLAIRES

MODE D'EMPLOI

JE SUIS

LYCÉEN

EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM

ET

MON ÉTABLISSEMENT
EST UN LYCÉE GÉNÉRAL/
TECHNOLOGIQUE

public ou privé sous contrat,
une MFR.

En enseignement général
ou technologique
hors première et terminale
technologiques STMG

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR RÉCUPÉRER GRATUITEMENT MES MANUELS SCOLAIRES DANS MON ÉTABLISSEMENT

SECONDE



Je commande mon Pass'Région sur l'appli mobile ou [en ligne](#) **dès le 7 juin.**

À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte nouvellement créé sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte.



Mon lycée m'informe de la date de la remise des manuels.



Sur présentation de mon Pass' et communication du **code secret** de ma carte, je récupère mes manuels dans mon lycée le jour prévu. **C'est gratuit !**

PREMIÈRE & TERMINALE



J'ai déjà un Pass'Région mon établissement se charge de renouveler les avantages.

Je me rends ensuite dans mon compte sur l'appli mobile ou [en ligne](#) pour définir le **code secret** de ma carte.



Mon lycée m'informe de la date de la remise des manuels.



Sur présentation de mon Pass' et communication du **code secret** de ma carte, **je récupère mes manuels** dans mon lycée le jour prévu. **C'est gratuit !**

MANUELS SCOLAIRES

MODE D'EMPLOI

JE SUIS

En enseignement
professionnel¹,
en 1^{er} et terminale
technologique STMG

¹ CAP, Bac professionnel (y compris agricoles), CPJEPS, BPJEPS, 3^e prépa-métiers, 3^e ou 4^e agricoles...

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR RÉCUPÉRER GRATUITEMENT MES MANUELS SCOLAIRES DANS MON ÉTABLISSEMENT ET UTILISER MON CRÉDIT DE 50€ CHARGÉ SUR MA CARTE

SECONDE VOIE PROFESSIONNELLE



Je commande mon Pass'Région sur l'appli mobile ou [en ligne](#) **dès le 7 juin.**

À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte nouvellement créé sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte.



PREMIÈRE / TERMINALE VOIE PROFESSIONNELLE ET PREMIÈRE STMG



J'ai déjà un Pass'Région mon établissement se charge de renouveler les avantages.

Je me rends ensuite dans mon compte sur l'appli mobile ou [en ligne](#) pour définir le **code secret** de ma carte.

COMMENT J'OBTIENS MES MANUELS SCOLAIRES ?

- 1 Mon lycée m'informe de la date de la remise des manuels.
- 2 Sur présentation de mon Pass' et communication du **code secret** de ma carte, **je récupère mes manuels** dans mon lycée le jour prévu. **C'est gratuit !**
- 3 J'utilise l'avantage « manuels scolaires » de **50€** pour l'achat de **consommables** : cahiers détachables, cahiers d'activités et livrets pédagogiques non réutilisables.
Où ? Dans une librairie partenaire sur présentation de mon Pass'Région.
Je dois saisir le **code secret** de ma carte pour sécuriser la transaction.

MANUELS SCOLAIRES

MODE D'EMPLOI

AUTRES PUBLICS

bénéficiant d'un crédit sur
leur Pass'Région :

- jeunes en formation de niveau CAP ou BAC dans un établissement de formations sanitaires et sociales agréé par la Région (hors statut salarié)
- jeunes en 1^{re} année d'une formation de niveau CAP ou BAC en IEM
- jeunes en 2^e année ou terminale d'une formation de niveau CAP ou BAC en IEM
- jeunes inscrits au CNED en formation générale, technologique ou professionnelle de niveau BAC maximum (inscription en cours réglementés)

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR ACQUÉRIR MES MANUELS SCOLAIRES



Je commande mon Pass'Région sur l'appli mobile ou [en ligne](#) **dès le 7 juin.**

À l'issue de ma commande, je dois activer mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je me connecte à mon compte nouvellement créé sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#) afin de définir le **code secret** de ma carte.



J'ai déjà un Pass'Région mon établissement se charge de renouveler les avantages.

Je me rends ensuite dans mon compte sur l'appli mobile ou [en ligne](#) pour définir le **code secret** de ma carte.



COMMENT J'OBTIENS MES MANUELS SCOLAIRES ?

- 1 J'achète mes manuels scolaires avec mon crédit de 50 € chargé sur ma carte.
- 2 **Où ?** Dans une librairie partenaire sur présentation de mon Pass'Région. Je dois saisir le **code secret** de ma carte pour sécuriser la transaction.

INFOS PRATIQUES

OUBLI DU CODE SECRET

En cas d'oubli du **code secret** de ta carte, rends-toi dans ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#) afin d'en définir un nouveau.

Si tu changes de carte (à la suite du vol/ de la perte/ de la défectuosité de ta carte ou à la suite de ton changement d'établissement), tu n'as pas besoin de définir un code pour ta nouvelle carte : le **code secret** de ta précédente carte reste valide pour ta nouvelle carte.

PERTE/ VOL / CARTE HS

Tu as perdu ta carte ? On te l'a volée ? Elle ne fonctionne plus ?

Rends-toi dans ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#) afin de la déclarer perdue/volée/HS.

Vérifie bien ton adresse postale et corrige-la si elle n'est pas à jour.

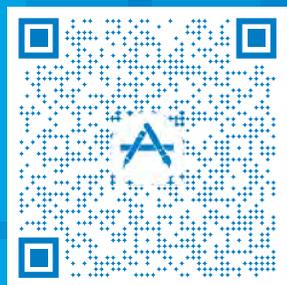
Une nouvelle carte te sera expédiée. 5 euros seront prélevés sur l'un de tes avantages pour participer aux frais de refabrication de la carte. Le **code secret** de ta nouvelle carte est le même que celui de ta carte précédente.

Pour toute difficulté, consulte la FAQ et le Chatbot dans ton compte sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).

Tu peux aussi contacter l'assistance technique du Pass'Région au 0810 559 559 (service facturé 0,06€/min + coût habituel de la communication)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**TÉLÉCHARGE
L'APPLI DU PASS'**

Disponible sur
Apple Store
et *Google Play*

